

Diplôme

Brevet fédéral initiateur de club

Dossier d'inscription

Dossier à renvoyer à la ligue : liguedetircotedazur@free.fr

Date limite d'inscription : 8 décembre 2025

Important : avant de remplir ce dossier d'inscription, il est impératif que les candidats et présidents de club lisent le règlement du brevet fédéral initiateur de club. Le règlement est accessible directement sur le site Internet de la FFTir en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou tablette tactile.



Nom :

Prénom :

Photo du
candidat
(obligatoire)

Adresse :

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

Email :

Date de naissance :

Catégorie d'âge (entourez la catégorie) : CF, CG, JF, JG, D1, D2, D3, S1, S2, S3

N° de licence :

Club :

N° de club :

Niveau « Cibles Couleurs » (entourez le grade) : sans / blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron, arc-en-ciel

Option choisie pour la formation (cochez l'option) : Pistolet / Carabine Plateau

Date de l'obtention du BFA :

Cursus BFJE : oui / non

I – Pièces à fournir par le candidat

Pièces constitutives du dossier d'inscription	Réservé à la ligue
Présent dossier d'inscription intégralement renseigné	<input type="checkbox"/>
Licence de la saison sportive en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Photocopie du diplôme BFA	<input type="checkbox"/>
Photocopie du certificat de compétences PSC1 ou équivalent	<input type="checkbox"/>
Autorisation parentale pour les candidats mineurs	<input type="checkbox"/>
Règlement de 75 euros correspondant aux frais pédagogiques (inscription et formation). À régler par chèque à l'ordre de la ligue de tir de Côte d'Azur	<input type="checkbox"/>
Validation de l'inscription : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

II – Profil du candidat

Précisez vos fonctions éventuelles actuelles au sein du club et vos motivations pour suivre cette formation.

Politique de confidentialité de la FFTir (cochez l'option) :

Les Données à caractère personnel (DCP) que le candidat fournit à la FFTir dans le dossier d'inscription font l'objet de traitements qui permettent d'organiser et de réaliser les prestations de formation. Conformément à l'article L123-22 du Code de commerce, elles sont conservées pendant une durée de dix (10) ans. Les destinataires de ces données sont les collaborateurs habilités qui exercent dans le métier de la formation au sein de la FFTir. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le candidat peut exercer ses droits d'accès aux données à caractère personnel, à la rectification ou l'effacement de celles-ci, à la limitation du traitement et à la portabilité des données en contactant le Délégué à la protection des données (DPD) en complétant le formulaire dédié à l'exercice des droits [Mes droits RGPD - FFTir Formation](#). Dans les mêmes conditions, le candidat concerné a également le droit de retirer son consentement à tout moment, sans que les effets de ce retrait soient rétroactifs. Le candidat concerné a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données (CNIL).

Consultez notre politique générale de confidentialité : <https://www.fftir.org/menu/espace-fftir/departement-formation/politique/>

Je reconnais avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de la FFTir et en accepte les conditions faute de quoi mon dossier d'inscription serait irrecevable.

III – Le club d'accueil pour la formation en alternance

Coordonnées du club si différent du club du candidat.

Nombre de licenciés

Dont école de tir

BFA	BFI	BFE1	BFE2	CQP	DEJEPS	DESJEPS

IV – Le tuteur

Nom et prénom	
Diplôme	
E-mail	
Téléphone	

Précisez vos attentes par rapport à la formation du candidat et la nature des fonctions auxquelles il peut aspirer au sein du club en cas de réussite au Brevet fédéral initiateur de club (BFI)..

V – Avis favorable et motivé du président de club

Précisez vos attentes par rapport à la formation du candidat et la nature des fonctions auxquelles il peut aspirer au sein du club en cas de réussite au Brevet fédéral initiateur de club (BFI)..

Date, nom, signature et cachet du club :

Date et signature du candidat et des parents si mineur :